

AVIS DE VOTRE POLICE LOCALE ATTENTION ! ESCROQUERIE au DIGIPASS

Nous constatons une recrudescence des "arnaques" (escroqueries internet) par téléphone !

NE donnez JAMAIS les CODES générés par votre DIGIPASS à quiconque, surtout au TELEPHONE.

Contexte :

Généralement, les victimes sont contactées par les auteurs ayant repéré une annonce postée sur un site/réseau social internet.

Première alerte : l'appel provient souvent d'un numéro de gsm commençant par 0460/!!!!!! Puis, la victime est invitée à créer un compte Mondial Relay ou autre afin de faire la transaction !

Seconde alerte : un (faux) e-mail est transmis pour mettre en confiance et continuer les démarches.

Finalement, l'auteur téléphone à la victime et lui d'effectuer des manipulations avec son digipass ET lui fournir les codes !

Si la victime s'exécute, l'auteur accède à son compte bancaire via internet et crée une transaction à son profit !!!

* Si malgré cette alerte, vous venez d'être imprudent, faites bloquer votre compte bancaire au plus vite. Le numéro d'appel d'urgence STOP CARD est le : 078/170.170 (24/24h 7/7jours).

Pour votre police locale,
1er INPP ROBERT G. - Chef de poste

DEMOLITION DE CHALETS, CARAVANES, CHANCRES ET ABRIS DANS LES PARCS RESIDENTIELS DE FROIDCHAPELLE

L'ensemble du Gouvernement soutient et finance des mesures dans le cadre du Plan Habitat Permanent actualisé (cfr : cohesion sociale.wallonie.be/sites/default/files/Plan_HP_actualise%202012.pdf).

Outre les aides accordées aux résidents permanents relogés ou en demande de relogement, les communes adhérant au Plan HP ont accès à un certain nombre d'aides qui leur sont spécifiques. Parmi celles-ci, citons la prime à la démolition de 2000€ octroyée à la commune pour la démolition de caravanes, chalets et abris.

Avec ce subside, la commune offre la possibilité aux propriétaires de chancres, de chalets et de vieilles caravanes de démolir leurs biens et de les évacuer gratuitement pour eux.

Pour plus de renseignements, contactez Céline RUTTEN à la commune au 060/45 91 57 ou au celine.rutten@commune-froidchapelle.be.



3 nouvelles constructions

À VENDRE

à Boussu-Lez-Walcourt

> RUE DES FAYATS
maisons avec jardin



Dans un cadre verdoyant, à deux pas des Barrages de l'Eau d'Heure, proche du centre de Boussu-Lez-Walcourt et de ses commodités, le lotissement moderne et convivial des Fayats se voit complété de 11 nouveaux logements, dont

3 maisons sont destinées à la vente.

-  3 FACADES
-  3 CHAMBRES
-  ESPACE SALLE DE BAIN
-  GRENIER AMÉNAGEABLE
-  JARDIN PRIVATIF
-  PARKING



MAISON 1

121m² | jardin

195.000€ htva

MAISON 2

121m² | jardin

199.000€ htva

MAISON 3

121m² | jardin

205.000€ htva

GROS-OEUVRE FERMÉ

Les maisons sont vendues en gros-oeuvre fermé. Elles sont plafonnées & chapées. Les finitions sont à charge des acquéreurs, tant pour les revêtements de sols, que pour les menuiseries intérieures, ou l'équipement de la cuisine et de la salle de bain.



RÉGIME TVA À 6% SOUS CONDITIONS

La maison peut être vendue sous le régime TVA de 6% si l'acquéreur est dans les conditions de la SWCS (infos sur www.swcs.be), parmi lesquelles, avoir des revenus annuels imposables inférieurs à 65.000€ et ne pas être propriétaire d'un autre bien.

Intéressé ?

CONTACT

notre maison

☎ 071/53 91 00

@ secretariat@notremaison.be

🌐 www.notremaison.be

68^e OPERATION ARC-EN-CIEL

Une récolte solidaire pour des loisirs accessibles à tous les enfants !

Les 19 et 20 mars 2022, l'Opération Arc-en-Ciel s'organise dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Objectif de cette 68^e édition : récolter un maximum de vivres non périssables pour permettre à 15.000 enfants et jeunes défavorisés de profiter de vacances et de loisirs. Une action solidaire de grande envergure, rendue possible grâce à la participation de milliers de volontaires et de donateurs !

Chaque année, au mois de mars, c'est une tradition en Wallonie et à Bruxelles : des milliers de jeunes sillonnent les rues afin de récolter des vivres non périssables pour permettre aux enfants défavorisés d'accéder à des loisirs. Cet événement de grande ampleur, c'est l'Opération Arc-en-Ciel, une récolte mise en place il y a 68 ans ! Depuis, l'association Arc-en-Ciel a développé de nombreuses autres activités comme des séjours de vacances, des formations ou encore des récoltes de matériel scolaire et de jouets. Mais l'Opération demeure une pierre angulaire de l'association, notamment parce qu'elle allie solidarité et engagement, des valeurs qui lui sont chères.



La solidarité, il en faut justement une bonne dose pour organiser la récolte, puisque ce sont plus de 100 tonnes de vivres qui sont récoltées en rue, dans les magasins ou dans les écoles en un week-end. Elles sont ensuite acheminées vers les centres de tri, empaquetées et redistribuées à près de 200 associations en charge de l'enfance et de la jeunesse défavorisées.

Ces associations, qui représentent ensemble 15.000 enfants, ont des profils variés : Maisons d'Accueil et d'Hébergement, Maisons de Jeunes, Ecoles de devoirs, etc. Toutes partagent comme point commun leur mission d'aide, de soutien et de suivi des enfants et jeunes défavorisés. Des actions coûteuses, qui demandent parfois de faire des choix budgétaires au détriment des loisirs, pourtant essentiels à l'épanouissement des enfants.

Sophie Vanderheyden, responsable de l'Opération, explique que : « c'est là qu'intervient Arc-en-Ciel : les vivres récoltés par les groupes de jeunes permettent aux associations, en diminuant leur budget nourriture, d'offrir aux enfants défavorisés dont elles ont la charge des loisirs actifs et éducatifs. Lors d'un séjour de vacances résidentiel par exemple, l'alimentation représente environ 27 % du budget global¹. L'Opération permet donc de consacrer plus de ressources au transport, au logement, à l'encadrement et aux activités. »

Les 19 et 20 mars prochains, nous vous invitons à faire bon accueil à nos récoltants et à préparer d'ores et déjà vos goûters, biscuits, boissons, céréales, fruits, légumes ou encore poissons en conserve. En 2022, la solidarité va une nouvelle fois l'emporter !

POINTS DE DÉPÔT du 14 au 26 mars 2022 :

Vous n'êtes pas chez vous le week-end des 19 et 20 mars, mais vous avez envie de participer à l'Opération Arc-en-Ciel ? Préparez votre colis de vivres et apportez-le dans un magasin Fox & Cie. Liste des magasins sur www.foxetcompagnie.be



À propos d'Arc-en-Ciel ASBL :

Fondée en 1954, l'ASBL Arc-en-Ciel est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle a pour mission de favoriser l'accès aux activités de loisirs actifs et éducatifs des jeunes et des enfants issus d'institutions travaillant en milieu populaire. L'ASBL organise notamment des actions de récoltes de vivres, de jouets et de matériel scolaire, des séjours de vacances, des journées de loisirs, des formations d'animateurs et de nombreuses autres activités. Elle regroupe plus de 370 associations membres actives dans les secteurs de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, ce qui représente plus de 25.000 enfants en Wallonie et à Bruxelles.

Pour plus d'infos : www.arc-en-ciel.be & www.facebook.com/Arc.en.Ciel.asbl

BUREAUX FERMES

Les bureaux de votre administration seront fermés le **lundi 28 mars** (lundi du Laetare).

MOTS CROISES FROIDCHAPELLOIS

(Proposés par alainjauquet@hotmail.com)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

- | | |
|---|--|
| A On les fait sauter en 1 - Par | 1 Fête du 2 février |
| B Clameur, tollé - Nécessaires pour le A | 2 Coupée, tondue - Boulot |
| C Ville égyptienne | 3 Plantes - Registre de Commerce - Service après-vente |
| D Eclos - Fêté, il est gras | 4 Cil, crin - Alu symbolisé - Cela |
| E Dernière, la ... - En avant - Altesse Royale | 5 Un mardi pas light |
| F Fêté à Binche ou Rio | 6 Fête, elle annonce le F |
| G Live Journal - Eau de Virelles - De froment pour le A | 7 Lettre grecque - Union Commerçants Namurois |
| H Déesse grecque - Non accompagné | 8 Aperçu - Promenade de Froidchapelle |
| I Versant d'une vallée - Pronom démonstratif | 9 Egouttoir - Il est souvent de lit - Adverbe |
| J Fêté le 14 février | 10 Boisson italienne - Pays au cèdre |

Solution

N	I	N	L	V		R	J
A	C	C		A	B	U	I
B		L	S	S	O	E	H
I	P	E	C	L	J	L	G
L	A	V	A	R	N	C	F
	R	A	O	G	R	E	E
I	D	A	R	M	L	N	D
T		T	U	O	S	A	C
S	F	E	O	R	A	H	B
A	V	S	E	P	R	C	A
10	9	8	7	6	5	4	3

BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

Bibliothèque de Froidchapelle <i>Horaires d'ouverture</i> : Mercredi : 12 h - 17 h Vendredi : 15 h - 18 h <i>Coordonnées</i> : Rue des Arzières 24 - Tél. : 060/41.21.02	Bibliothèque/Ludothèque de Boussu-lez-Walcourt <i>Horaires d'ouverture</i> : Jeudi : 15 h - 18 h Samedi (1 ^{er} et 3 ^e du mois) : 9 h - 14 h <i>Coordonnées</i> : Grand-Place 19 - Tél. : 071/63.30.43
Email : bibliofroidchapelle@yahoo.fr	

En ce mois de février, le réseau des bibliothèques communales de Froidchapelle s'est enrichi de nouveaux ouvrages :

Albums bébés : <ul style="list-style-type: none">• Es-tu là, petite abeille ?• T'choupi fait des crêpes• P'tit Loup se brosse les dents• Caramel prend le train Albums jeunesse : <ul style="list-style-type: none">• Grisette la Petite Souris au secours de ses amis• Le livre que personne ne lisait• Ma pauvre Lucette• Changer d'air• Moustique répond toujours présent Romans jeunesse : <ul style="list-style-type: none">• L'appel des loups T4• L'appel des loups T5• L'appel des loups T6• La maîtresse en minibus• Ma vie sur Mars• SOS Koalas à sauver• Miss parfaite T2• Miss parfaite T3• Miss parfaite T4 Documentaires jeunesse : <ul style="list-style-type: none">• L'espace• Cosmos BD jeunesse : <ul style="list-style-type: none">• Les vacheries des Nombrils T1• Les Vacheries des Nombrils T2• Les foot maniacs T1• Les foot maniacs T15• Les foot maniacs T19• Léonard T51• Léonard T52• Télémaque T1• Télémaque T2	Romans adultes : <ul style="list-style-type: none">• 1991 / Franck Thilliez• La sœur disparue / Lucinda Riley• Là où le bonheur se respire / Sophie Tal Men• Les Langoliers / Stephen King• L'inconnue de la Seine / Guillaume Musso• L'orpheline de Manhattan T1• Chasseurs de sorcières / Max Seeck• L'été sans retour / Guiseppe Santoliquido• Kerozene / Adeline Dieudonné• Neuf parfaits étrangers / Liane Moriarty• La colonie du Diable / James Rollins BD adultes : <ul style="list-style-type: none">• Les fondus du Whisky• Black Squaw T2 Documentaires adultes : <ul style="list-style-type: none">• Le cerveau de votre enfant• Votre bébé de 1 jour à 1 an Des nouveautés à la Ludothèque <ul style="list-style-type: none">• Animo Miam (A partir de 2 ans)• Ma première pêche (A partir de 2 ans)• Coucou hibou : puzzle 24 pièces (A partir de 3 ans)• Pagodes (A partir de 7 ans)• Le petit Poucet (A partir de 6 ans)• Kingdomino Origins (A partir de 8 ans)• 7 Wonders Architects (A partir de 8 ans)• Jaipur (A partir de 10 ans)
---	--

Fermeture de vos Bibliothèques

Au cours des prochains mois, les bibliothèques seront fermées du 27 avril au 10 mai inclus.

Ouverture du samedi à la bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt

La bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt sera ouverte les samedis 5 mars, 19 mars et 2 avril.

En ce mois de mars, le réseau des bibliothèques communales de Froidchapelle s'est enrichi de nouveaux ouvrages :

Albums bébés :

- Crocolou aime les gâteaux
- Au secours, Papa !
- P'tit Loup se déguise
- Dans ta tête

Albums jeunesse :

- Le mystérieux croqueur de livres
- Azuro et la Pierre des quatre saisons
- Poulpe et compagnie
- Beurk, beurk, beurk
- Le club des nuls au cache-cache

Romans jeunesse :

- La vie compliquée de Léa Olivier T19
- Mon Chat et moi T1
- Mon Chat et moi T2
- Juliette en Australie
- Super-Ouaf et le Yeti
- Passion Gym
- Le carnaval de Sami et Julie

BD jeunesse :

- L'élève Ducobu T16
- Astérix et le Griffon
- Dad T8
- Garfield T71
- Les fées Valentines T5
- Les enfants de la résistance T7
- Camomille et les chevaux T9
- Titeuf T17

Romans adultes :

- Seule en sa demeure / Cécile Coulon
- Conte de fées / Danielle Steel
- Trois / Valérie Perrin
- Premier sang / Amélie Nothomb
- Je revenais des autres / Mélissa Da Costa
- L'orpheline de Manhattan T2 / Marie-Bernadette Dupuy
- L'orpheline de Manhattan T23 / Marie-Bernadette Dupuy
- L'heure du diable / Patrick Bauwen
- Une saison au bord de l'eau / Jenny Colgan
- Une rencontre au bord de l'eau / Jenny Colgan

BD adultes :

- Mages T1
- Mages T2
- Mages T3
- Mages T4
- Mages T5
- Châteaux Bordeaux T3
- Châteaux Bordeaux T4
- Châteaux Bordeaux T5
- Châteaux Bordeaux T6

Des nouveautés à la Ludothèque

- Au chantier (A partir de 2 ans)
- Monza (A partir de 5 ans)
- Dreamscape (A partir de 12 ans)
- Wazabi (A partir de 8 ans)
- Unlock Epic Adventures (A partir de 10 ans)
- Colt Super Express (A partir de 8 ans)
- Quadropolis (A partir de 8 ans)

LA P.A.C. : A QUOI ÇA SERT ?

En décembre dernier, les agriculteurs ont manifesté à plusieurs reprises au sujet de la PAC. Pourquoi ont-ils manifesté ? Quel est l'objectif de la P.A.C. ? On vous l'explique en bref et en clair !

La P.A.C., c'est la politique agricole commune. Après la seconde guerre mondiale, assurer l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables était une priorité, et c'était l'objectif premier de la P.A.C. Au fil du temps, les missions des agriculteurs dans le cadre de cette politique européenne se sont diversifiées.

Les préoccupations environnementales, de qualité sanitaire des productions, de bien-être animal... sont désormais, et c'est normal, bien présentes dans la P.A.C. Les agriculteurs ont un nombre important de règles strictes à respecter pour nourrir leurs concitoyens, tout en étant très attentifs à ces diverses normes. S'ils ne les respectent pas, ils sont sévèrement sanctionnés et perdent une part des aides allouées.

Au-delà de cet aspect réglementaire, les agriculteurs, qui sont des citoyens comme les autres, ont évidemment pleinement conscience des défis qui se posent à notre société, en particulier en matière de climat. Leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, ils comptent bien l'assumer, et être des acteurs d'évolution vers plus de durabilité.



S'ils ont manifesté en décembre dernier, c'est précisément pour pouvoir s'appuyer sur une P.A.C. solide, qui motive des jeunes à s'engager dans la profession (c'est une difficulté majeure du secteur aujourd'hui), qui permette à tous les agriculteurs de renforcer leur engagement environnemental et climatique sans mettre davantage en danger la santé économique de leur ferme, qui est déjà précaire dans de très nombreux cas. C'est aussi parce que les propositions sur la table leur faisaient craindre une diminution de la production européenne et donc la perte de notre autonomie alimentaire. Le risque, c'est une alimentation à 2 vitesses : locale, de haute qualité et respectueuse de l'environnement pour les consommateurs aisés, ou de qualité moindre sur le plan sanitaire et environnemental, venue d'autres régions du monde, pour les familles plus modestes.

Ce modèle, les agriculteurs n'en veulent pas : il n'est bon ni pour notre agriculture familiale, ni pour notre planète, ni pour la qualité de notre alimentation.

Votre soutien citoyen lors des actions de décembre montre que vous avez perçu l'importance de ces enjeux. Merci à vous ! Et n'oubliez pas...mangez wallon, c'est bon !

8^e EDITION DU GRAND NETTOYAGE : 5, 6, 7 ET 8 MAI PROCHAINS

Inscrivez-vous !

La 8^e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 5, 6, 7 et 8 mai prochains !

A l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante.

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

La commune de Froidchapelle s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Inscriptions :

Rendez-vous **dès le 7 mars 2022** sur www.bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. **La clôture des inscriptions est fixée au 25 avril.** Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour les personnes inscrites ou ayant participé à une édition précédente et les Ambassadeurs de la Propreté actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée est mise en place du 14 février au 3 mars.

Informations :

Administration communale - Service cadre de vie - 060/45 91 48 (Fabienne HUEGAERTS) - www.bewapp.be - gn@bewapp.be

 [facebook.com/bewapp.asbl](https://www.facebook.com/bewapp.asbl)



DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Lors de l'entretien de vos espaces privés, de votre jardin ou de votre terrasse, vous utilisez peut-être certains produits spécifiques pour lutter contre des nuisibles (plantes indésirées, maladies des plantes, insectes ou petits animaux nuisibles, etc.). Ces produits sont communément appelés des **pesticides**. Mal utilisés, ils peuvent représenter un risque pour votre santé ou l'environnement.

Parmi les pesticides, les produits utilisés dans votre jardin pour protéger vos plantes et contrôler la présence d'un « ennemi » de celles-ci ou pour détruire certains végétaux (plantes indésirées) sont appelés des **produits phytopharmaceutiques** ou PPP. Les instructions fournies avec le produit (dosage, dilution, méthode d'application, etc.) permettent un traitement efficace mais également de limiter les risques pour l'utilisateur (brûlure, contamination, etc.) ou pour l'environnement. Il est donc primordial de respecter ces **conditions d'utilisation**. Les risques sont communiqués à l'aide de pictogramme imprimés sur l'étiquette du produit.



Exemple de pictogrammes : produit dangereux pour l'environnement et produit corrosif.

Afin de limiter les risques liés à l'utilisation de PPP, on peut privilégier les **alternatives non-chimiques** pour l'entretien de ses espaces verts.

Favoriser la **biodiversité** au jardin grâce à une bande fleurie spontanée ou à semer soi-même, poser un nichoir, des haies, un hôtel à insectes, ou éviter de tondre la pelouse avant la mi-juin sont des pratiques que vous pouvez entreprendre pour lutter contre les ennemis de vos plantes sans utiliser de PPP. En effet, vous attirerez ainsi un grand nombre d'insectes et d'animaux utiles, appelés « auxiliaires ».

Les **auxiliaires** sont des organismes vivants très précieux permettant de préserver l'équilibre fragile des écosystèmes. La coccinelle, ennemie naturelle des pucerons, en est un exemple. Les auxiliaires comprennent également les pollinisateurs (bourdons, abeilles sauvages, etc.), indispensables pour transformer les fleurs de votre potager en délicieux fruits et légumes.



Le printemps est l'occasion idéale pour se tourner vers de nouvelles pratiques et réduire la quantité de produits chimiques ! Retrouvez d'autres conseils et alternatives aux produits chimiques pour le jardin dans la brochure « **Moins de pesticides** », téléchargeable sur www.ipalle.be.



Si vous avez néanmoins recours à des pesticides, ne les jetez pas à la poubelle : ces déchets doivent être traités par une filière spécialisée. Il est donc nécessaire d'apporter vos emballages, qu'ils soient vides ou qu'ils contiennent des restes de pesticides, au **recyparc**.

Les bonnes pratiques au jardin : jeu-concours en ligne

A l'occasion du printemps sans pesticides, l'asbl Corder, Adalia 2.0, la Wallonie et les intercommunales wallonnes de gestion des déchets organisent un jeu-concours ! Tentez de remporter des lots d'une valeur allant jusque 100 € en répondant, entre le 20 avril et le 20 mai, au questionnaire en ligne sur www.pwrrp.be.

www.ipalle.be et www.magde.be.

LA RENOUÉE DU JAPON : UNE ESPECE VEGETALE ENVAHISSANTE

Une plante envahissante

Originnaire d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Europe à des fins ornementales au 19^e siècle. Plante vivace à croissance rapide elle peut atteindre 2 à 3 m de hauteur. Ses tiges creuses et noueuses sont semblables à celles du bambou. À la fin l'été, elle est parsemée de panicules à fleurs blanches.

De prime abord, ces caractéristiques peuvent séduire le jardinier, mais il ne faut pas se laisser tromper ! Cette belle plante figure selon l'Union mondiale pour la nature, au palmarès des 100 pires espèces envahissantes de la planète.



La renouée du Japon possède des rhizomes qui peuvent s'enfoncer à plus de 2 m de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 m ! En plus de ces performances, la plante libère également une substance pour empêcher la venue d'autre plante sur son sol.

En Europe, la plante se reproduit essentiellement de façon végétative, ce mode de reproduction est fort efficace : un minuscule fragment de tige ou de rhizome peut donner naissance à un nouveau plant.

En outre, le fractionnement de la racine s'avère d'autant plus problématique car les morceaux peuvent rester en dormance dans le sol pendant de longues années. Elle forme des peuplements denses qui étouffent les espèces indigènes, appauvrissant ainsi la diversité biologique des écosystèmes.

Comment s'en débarrasser ?

L'éradication de la renouée du Japon est extrêmement difficile, aussi faut-il éviter à tout prix de la cultiver.

Il est inutile d'essayer de l'arracher : ses rhizomes sont très profonds et des fragments risquent de rester dans le sol. Il faut éviter à tout prix de mettre les résidus de taille au compost pas ou de les jeter dans la nature. La meilleure solution est encore de ne pas toucher du tout à la plante si vous n'êtes pas certain de la méthode

Un projet pilote de traitement par injection

Le Contrat de rivière Sambre et Affluents participe depuis quelques années à un projet pilote d'éradication initié par le Service Public de Wallonie. On injecte dans la tige de chaque plant quelques millilitres de glyphosate à l'aide d'un pistolet. Ce traitement s'effectue entre le 15 août et le 15 octobre (période où la sève de la plante descend vers le rhizome).

Cette technique « chirurgicale » permet une diminution significative du clone sans risque de propagation au reste du jardin. On prévoit un passage par an pendant 4 à 5 ans. On replante alors d'autres espèces indigènes telles que le saule afin d'empêcher la renouée de reprendre sa place.

Intervention sur le territoire communal ou en terrain privé

Le Contrat de Rivière Sambre & Affluents dispose de pistolets injecteurs qui sont mis gratuitement à disposition des communes, sur simple demande. L'utilisation est simple, rapide.

La cellule de coordination du Contrat de Rivière peut assurer une formation gratuite du personnel communal et prêter le matériel nécessaire à la gestion en terrain privé. En outre la préparation et la mise à disposition du glyphosate est entièrement prise en charge par notre équipe.



Les citoyens dont le jardin est envahi par la renouée du Japon peuvent contacter l'éco-conseiller de leur commune afin de convenir d'un rendez-vous et recevoir plus d'informations.

Source : Contrat de rivière Sambre et Affluents, www.crsambre.be



Contrat de Rivière Sambre & Affluents
Rue de Villers 227
6010 Couillet
071/ 600 230
info@crsambre.be
www.crsambre.be



Programme de mise en condition physique par la course à pied pour débutants

Froidchapelle

Niv. 1: 0-5 km mardi à 18h30

Niv. 2 adouci: 5-10 km lundi à 18h

Avec l'Administration Communale

20 € POUR
LES MEMBRES
MC!
(40 € NON-MEMBRES)



mc.be/jcpmf



AGENDA

Dimanche 6 mars : manche du challenge run & bike de Cerfontaine organisée par le foot d'Erpion à partir de 9 h.

Lundi 14 mars à 20 h : conseil communal à la salle des fêtes de Froidchapelle.

Dimanche 27 mars : LAETARE (sous réserve).

Du 4 au 8 avril : stage "Bulles de vie" : Tout roule quand c'est rond. Jeux de ballon et de bulle, ronde, art, cuisine... des ronds partout à en devenir fou ! Apprendre à rouler à deux roues (si besoin). Stage pour les 3 à 12 ans. Prix : 70€ (comprenant 2 collations et des boissons à volonté). Garderie de 8 h à 17 h. Renseignements : celine-mirgaux@hotmail.com.

Le dicton du mois : *En mars les vaches au pré, si ce n'est pour manger, c'est pour s'y gratter.*

Editeur responsable : Alain VANDROMME - bourgmestre - Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle



Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...



Rue de la Station 83
6440 FROIDCHAPELLE
060/51.01.20 - 21 - 25 - 26 - 28

Permanences sociales : lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

En vue de maintenir des mesures de prévention sanitaire dans le travail et dans les contacts avec ses usagers, les mesures suivantes sont notamment d'application :

- permanences assurées SUR RENDEZ-VOUS;
- port du masque obligatoire;
- une seule personne dans la salle d'attente et dans les bureaux;
- désinfection des mains et des bureaux.

Aide financière aux personnes les plus vulnérables suite aux inondations de juillet 2021

Suite aux inondations catastrophiques qui ont touché la Wallonie en juillet 2021 un élan de solidarité très important a permis à la Croix Rouge de récolter une grande quantité de dons de la part du public en faveur des victimes. La Croix-Rouge a choisi de distribuer une partie de ces dons directement aux personnes sinistrées appartenant aux catégories les plus vulnérables de la population sous la forme d'un don unique, forfaitaire et exceptionnel de 650 € pour une personne isolée + 195 € par personnes supplémentaire dans le ménage.

Les personnes sinistrées, dont l'habitation a été endommagée par les inondations, peuvent se manifester auprès du C.P.A.S. qui récoltera les informations nécessaires permettant d'identifier les personnes éligibles à ce don. C'est-à-dire les personnes dont au moins une personne du ménage relève d'un des régimes suivants entre le 12 juillet et le 31 octobre 2021 :

- Bénéficiaire d'intervention majorée (BIM)
- Revenu d'intégration sociale, complément de revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale équivalente au revenu d'intégration sociale (RIS ou ASE)
- Autre revenu régulier versé par le CPAS à titre d'aide sociale
- Aide aux personnes âgées (APA)
- Garantie de revenu aux personnes âgées (GRAPA)
- Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)
- Allocation de remplacement de revenu pour personne handicapée (ARR)
- Médiation de dette par le CPAS ou un autre organisme agréé par la Région wallonne
- Règlement collectif de dette

AIDES SOCIALES, PSYCHOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES EXCEPTIONNELLES

Les autorités supérieures (Etat fédéral et Région wallonne) nous ayant accordés des aides exceptionnelles afin d'aider la population à traverser la crise sanitaire, n'hésitez pas à faire appel à notre service social si vous avez subi une perte de revenus et que vous éprouvez des difficultés financières

Nous pouvons ainsi actuellement distribuer des colis alimentaires et des produits de première nécessité ainsi qu'intervenir pour des frais liés au bien-être psychologique.

Une subvention a également été attribuée en vue d'octroyer aux jeunes de moins de 25 ans et aux étudiants l'aide adaptée à leur situation afin qu'ils ne tombent pas dans une situation de pauvreté. Cette aide, en fonction de l'enquête sociale, peut être une aide ponctuelle ciblée ou une aide financière plus structurelle en fonction des besoins.

Guidance énergétique : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité.

Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.26).

Permanences allocations de chauffage : examine les demandes d'allocations de chauffage ("fonds mazout")

Les permanences sont à nouveau assurées physiquement sur rendez-vous, mais il vous est toujours possible d'adresser vos documents par courrier ou par courriel à l'adresse accueil@cpasfroidchappelle.be.

Renseignements : 060/51.01.25. Attention que les demandes peuvent être introduites dans les 60 jours de la date de livraison.

Les prochains rendez-vous seront organisés les mardis 1^{er} mars, 15 mars, 5 avril et 19 avril.

Le fonds mazout fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Un même montant de 0,14 €/litre sera accordé pour les factures de mazout dont le prix au litre est inférieur à 0,93 €.

Allocation de 210 € pour 1.500 litres maximum.

Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

Echelonnez le paiement de votre facture de mazout ! Pourquoi pas ? Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (www.economie.fgov.be > énergie > énergies non renouvelables > pétrole ou à consulter au CPAS).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent, dans certaines circonstances, à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !

Permanences juridiques : assurées sur rendez-vous, en principe le **dernier mardi de chaque mois entre 13 h et 15 h**, dans les locaux du CPAS de Froidchappelle, rue de la Station 83, par Maître **Elisabeth ROOBROECK**, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, demandes d'avocat "pro deo"...

Prochaines permanences de premiers conseils juridiques : **mardis 29 mars et 26 avril.**

Permanences médiation de dettes : dans les locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchappelle, en principe le premier lundi de chaque mois. **De 13 h à 15 h, sur rendez-vous**, et sur base d'un dossier préalable auprès du service social du CPAS.

Prochaines permanences médiation de dettes : **lundis 7 mars et 4 avril.**

Permanences des écrivains publics : sur rendez-vous (060/51.01.20 ou 060/51.01.25)

Ils vous aident à comprendre et rédige avec vous :

- *Les documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres ;*
- *Les courriers personnels ;*
- *Les documents, curriculum vitae, lettres ;*
- *Les réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études (orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords, ...);*
- *Les récits de vie ;*
- *Les démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations) ;*

« *J'écris pour vous avec vous* ». Une invitation à l'adresse de tous ceux qui pour des raisons variables sont brouillés avec l'écrit. D'après des études récentes, ils seraient nombreux : entre 10 et 15 % de la population, dans la Botte du Hainaut comme dans le reste de la Belgique. Depuis quelques années, on voit fleurir des *permanences d'Ecrivains Publics* un peu partout : dans les CPAS, les administrations communales, les bibliothèques, les prisons, les homes pour personnes âgées...Et nombreux sont ceux qui, une fois le premier pas franchi, poussent la porte pour y trouver une aide ponctuelle ou régulière. Des documents administratifs ou juridiques difficiles à comprendre, des formulaires à remplir, un dossier à remplir, une lettre à écrire, les demandes sont multiples, les besoins bien plus grands qu'on ne l'imagine.

Le service est entièrement **gratuit** et **confidentiel**.

Pour prendre rendez-vous et pour plus de renseignements téléphoner au CPAS : 060/51 01 20 ou 060/51 01 25.

Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles (pièces de théâtre, concerts, spectacles...) conventionnées « article 27 » et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

Guidance énergétique : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité.

Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.26).

Elodie VERBRUGGEN, Présidente

CPAS de FROIDCHAPELLE - rue de la Station 83 - 6440 FROIDCHAPELLE - geoffrey.borgniet@cpasfroidchappelle.be
Tél. service social : 060/51.01.20-21-26 ou 28 - fax : 060/51.24.97 - compte bancaire Belfius BE66 0910 0096 1743



Centre Public d'Action Sociale de FROIDCHAPELLE

LOCATION D'UN GARAGE ET PETIT TERRAIN A PARTIR DE MAI 2022

- Terrain et garage sur 1a 79ca ;
- Accès par chemin privé via la rue du Moulin à Froidchapel ;



Conditions :

- Location au plus offrant à partir de 40 €/mois pour le garage et de 10 €/mois pour le terrain ;

Intéressé(e) :

candidature accompagnée :

- de vos coordonnées (nom, adresse, n° de téléphone, courriel) ;
- du montant des locations mensuelles proposées.

à envoyer, par courriel à geoffrey.borgniet@cpasfroidchapel.be ou par courrier, à l'attention de madame Elodie VERBRUGGEN, Présidente du C.P.A.S., rue de la Station, 83 à 6440 FROIDCHAPELLE **au plus tard le 8 avril 2022** (cachet de la poste faisant foi) ;

Infos complémentaires : Geoffrey BORGNIET – Directeur général du C.P.A.S. (060/51.01.22)

Pour le C.P.A.S.

Le Directeur général

La Présidente

(sé) Geoffrey BORGNIET

(sé) Elodie VERBRUGGEN